**28ème session du Groupe de travail chargé de l’EPU**

**Pays sous examen : Le Bénin**

**Déclaration de la Délégation de la République Islamique de Mauritanie**

**Je vous remercie, M. le Président**,

Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation du Bénin et la remercie pour la présentation de son rapport national ainsi que la mise à jour complète qui nous édifie sur les progrès considérables réalisés dans le domaine de la promotion et de protection des droits de l’homme dans ce pays.

La Mauritanie relève avec intérêt que depuis son dernier EPU, le Bénin a engagé d’importantes réformes pour donner suite aux recommandations acceptées. Dans ce cadre, il importe de souligner qu’en en sus des instruments internationaux ratifiés, le Bénin a adopté plusieurs textes législatifs et règlementaires concourant au renforcement du cadre normatif et institutionnel des droits de l’homme.

Ma délégation salue mesures spécifiques prises en vue de la promotion de l’emploi des jeunes, les initiatives visant à offrir à la population un meilleur accès aux services sociaux de base ainsi que les efforts du Gouvernement Béninois en faveur de l’amélioration de l’accès aux soins et de la qualité des services de santé pour l’ensemble de la population.

Ma délégation se félicite de l’engagement politique de haut niveau dont fait montre le Bénin pour continuer à garantir, à promouvoir et à protéger les droits de l’homme et les libertés fondamentales.

Ma délégation, dans un esprit constructif, souhaite recommander au Bénin **d’accroitre ses efforts de lutter contre la maltraitance et les violences à l’égard des enfants et de fournir aux enfants des rues la protection nécessaire, ainsi qu’un hébergement, des services médicaux adéquats, une éducation et l’accès aux services sociaux dont ils ont besoins**.

La Mauritanie souhaite plein succès à la délégation du Bénin dans cet examen.

**Je vous remercie.**